

LA PROMOTION ECONOMIQUE DE LA FEMME RURALE

*** QUATRE CONSULTATIONS REGIONALES ***

Afrique anglophone et Proche-Orient

Novembre 1990

Amérique latine

Juin 1991

Afrique francophone

Juillet 1991

Asie et Pacifique

Septembre 1991

*** CONSULTATION INTERNATIONALE ***

Siège du FIDA, Rome, Italie

Octobre 1991

*** LE SOMMET ***

Bruxelles

25 février 1992

Une approche participative pour développer
une stratégie et un schéma d'action pour
la promotion économique des femmes rurales



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

LA PROMOTION ECONOMIQUE DE LA FEMME RURALE PAUVRE
APPROCHE PARTICIPATIVE A L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE
ET D'UN SCHEMA D'ACTION

Le processus d'élaboration d'une stratégie et d'un schéma d'action pour favoriser la promotion économique de la femme rurale

Le Fonds international de développement agricole (FIDA), institution spécialisée des Nations Unies avec pour mission celle de combattre la pauvreté et la sous-nutrition en zones rurales par le développement de projets avec la collaboration et dans l'intérêt des pauvres ruraux et de leurs gouvernements, organise actuellement une série de consultations régionales dans le but d'élaborer une stratégie et un schéma d'action internationaux pour favoriser la promotion économique des femmes rurales.

Ces consultations regroupent des représentants de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, d'institutions financières, d'organismes internationaux et de projets de développement rural qui conjuguent tous l'expérience et la compétence dans les projets ciblant les femmes rurales. Le FIDA les a priés de concourir à l'élaboration d'une stratégie et d'un schéma d'action pour la promotion économique des femmes rurales, se référant particulièrement à la situation et aux besoins des femmes rurales pauvres. On attend de cette stratégie et de ce schéma qu'ils inspirent l'élaboration ultérieure de stratégies et de plans d'action régionaux, nationaux et institutionnels.

Le présent document, qui constitue la deuxième version d'un document en perpétuelle évolution, se compose de quatre parties. La première partie décrit le processus d'élaboration d'une stratégie et d'un schéma d'action par une série de consultations régionales, ainsi que par une initiative d'envergure politique d'un groupe d'épouses de chef d'Etat qui propose au FIDA d'organiser le 25 février 1992 à Bruxelles un Sommet sur la promotion économique des femmes rurales; la seconde expose les facteurs économiques et sociaux qui ont incité le FIDA et les Premières Dames à prendre ces initiatives; la troisième présente le cadre conceptuel et les principaux éléments de la stratégie en voie d'élaboration; quant à la quatrième partie, elle présente une version préliminaire du schéma d'action qui sera ensuite développée.

La première version du présent document a été abondamment discutée au siège du FIDA à Rome et par les participants à la Consultation régionale sur les femmes rurales en Amérique latine et dans les Caraïbes organisée au Costa Rica en juin 1991. La présente version

MINISTERE DE LA FEMME
DE L'ENFANT
ET DE LA FAMILLE

Dakar, le

Le Ministre

↔

OBJET : Préparation séminaire sous-
régional sur la promotion
économique de la femme rurale
avec le FIDA.

Dans le cadre d'une politique de développement plus globale et mieux soutenue pour une réelle promotion des femmes, le FIDA a développé une nouvelle stratégie visant l'amélioration des conditions économiques de la femme rurale.

Dans cette optique, un Sommet des Femmes sur la promotion économique de la femme rurale se tiendra à Bruxelles en février 1992.

Plusieurs séminaires sont envisagés pour une bonne préparation de cette rencontre inédite.

Ainsi, le Sénégal a été choisi pour abriter le 2ème séminaire qui aura lieu en juillet 1991 à l'intention des Pays francophones d'Afrique.

C'est pourquoi, mon département chargé de la Politique nationale de Promotion de la Famille, particulièrement en faveur de la femme et de l'enfant, sera maître d'oeuvre de cette réunion internationale.

A ce titre, j'ai mis en place un comité technique préparatoire auquel la participation de votre Département est vivement souhaitée.

Une réunion d'information et de démarrage des travaux est prévue le 27 mai 1991 à 15 H.30 au Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, 3 Rue Béran-ger Feraud en face U.S.B.

Veillez agréer, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour sa part, le Fonds international de développement agricole, en collaboration avec d'autres institutions du système des Nations Unies, continuera à travailler en collaboration étroite avec ses Etats Membres, avec des institutions privées et para-étatiques, avec des organisations non gouvernementales et, par-dessus tout, avec les femmes pauvres elles-mêmes en vue de l'application de la Déclaration et du Schéma d'action de Bruxelles.

Une action concertée pour la promotion économique de la femme rurale au cours de la décennie quatre-vingt-dix peut engendrer des progrès significatifs et mesurables en ce qui concerne l'accroissement de la sécurité alimentaire familiale et nationale, la réduction de la sous-nutrition et la réduction de la pauvreté. Le FIDA est très heureux qu'autant de gouvernements, d'institutions et de personnalités, dont un grand nombre d'épouses de chef d'Etat, aient adhéré à cet effort avec autant d'enthousiasme.

L'IMPERATIF:

POURQUOI FAVORISER LA PROMOTION ECONOMIQUE DE LA FEMME RURALE?

Extension et intensification de la pauvreté rurale

Même si beaucoup de pays en développement ont connu une croissance significative de la production nationale, de l'industrialisation et du commerce international au cours du dernier quart de siècle, la plupart ont cependant échoué dans leur tentative de mettre un frein à l'augmentation de la pauvreté rurale. Bien au contraire, la crise de la dette de la décennie quatre-vingts et la poursuite de politiques d'ajustement structurel destinées à rétablir la balance macro-économique et à assurer le règlement des dettes extérieures n'ont que trop souvent resserré l'étau qui enserme l'économie rurale pauvre. Les politiques d'austérité budgétaire se sont traduites par des amputations de services de vulgarisation et par une augmentation pour les familles du coût de l'éducation et de la santé, tandis que les politiques d'économie de devises ont entraîné une hausse des prix des intrants agricoles et des biens de consommation importés.

A mesure que les prix augmentaient, les salaires réels diminuaient, y compris ceux des hommes ruraux qui ont plus ou moins abandonné l'exploitation agricole, laissant leurs femmes se débrouiller avec l'économie ménagère rurale. Aujourd'hui les maris avec ou - et ceci de plus en plus - sans travail en ville envoient aux familles restées au village de moins en moins d'argent pour les besoins élémentaires du ménage et pour les intrants agricoles. A mesure que la crise s'approfondissait, la femme rurale pauvre devait imaginer de nouvelles stratégies de survie. La plupart ont assumé des responsabilités de plus en plus grandes en matière de production agricole et de source de revenus. Mais, trop souvent, les difficultés que la discrimination sexuelle impose à la femme dans l'accès aux ressources productives et à des intrants améliorés

**LA PROMOTION ECONOMIQUE
DE LA FEMME RURALE**

*** QUATRE CONSULTATIONS REGIONALES ***

Afrique anglophone et Proche-Orient

Novembre 1990

Amérique latine

Juin 1991

Afrique francophone

Juillet 1991

Asie et Pacifique

Septembre 1991

*** CONSULTATION INTERNATIONALE ***

Siège du FIDA, Rome, Italie

Octobre 1991

*** LE SOMMET ***

Bruxelles

25 février 1992

Une approche participative pour développer
une stratégie et un schéma d'action pour
la promotion économique des femmes rurales



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

LA PROMOTION ECONOMIQUE DE LA FEMME RURALE PAUVRE

APPROCHE PARTICIPATIVE A L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE ET D'UN SCHEMA D'ACTION

Le processus d'élaboration d'une stratégie et d'un schéma d'action pour favoriser la promotion économique de la femme rurale

Le Fonds international de développement agricole (FIDA), institution spécialisée des Nations Unies avec pour mission celle de combattre la pauvreté et la sous-nutrition en zones rurales par le développement de projets avec la collaboration et dans l'intérêt des pauvres ruraux et de leurs gouvernements, organise actuellement une série de consultations régionales dans le but d'élaborer une stratégie et un schéma d'action internationaux pour favoriser la promotion économique des femmes rurales.

Ces consultations regroupent des représentants de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, d'institutions financières, d'organismes internationaux et de projets de développement rural qui conjuguent tous l'expérience et la compétence dans les projets ciblant les femmes rurales. Le FIDA les a priés de concourir à l'élaboration d'une stratégie et d'un schéma d'action pour la promotion économique des femmes rurales, se référant particulièrement à la situation et aux besoins des femmes rurales pauvres. On attend de cette stratégie et de ce schéma qu'ils inspirent l'élaboration ultérieure de stratégies et de plans d'action régionaux, nationaux et institutionnels.

Le présent document, qui constitue la deuxième version d'un document en perpétuelle évolution, se compose de quatre parties. La première partie décrit le processus d'élaboration d'une stratégie et d'un schéma d'action par une série de consultations régionales, ainsi que par une initiative d'envergure politique d'un groupe d'épouses de chef d'Etat qui propose au FIDA d'organiser le 25 février 1992 à Bruxelles un Sommet sur la promotion économique des femmes rurales; la seconde expose les facteurs économiques et sociaux qui ont incité le FIDA et les Premières Dames à prendre ces initiatives; la troisième présente le cadre conceptuel et les principaux éléments de la stratégie en voie d'élaboration; quant à la quatrième partie, elle présente une version préliminaire du schéma d'action qui sera ensuite développée.

La première version du présent document a été abondamment discutée au siège du FIDA à Rome et par les participants à la Consultation régionale sur les femmes rurales en Amérique latine et dans les Caraïbes organisée au Costa Rica en juin 1991. La présente version

quasiment sans terre possédant peu d'expérience non agricole; réfugiés fuyant la guerre ou la sécheresse; rapatriés expulsés des pays où ils avaient cherché une existence meilleure; familles monoparentales, etc. Tous les groupes spécialement vulnérables à la pauvreté comptent, bien entendu, en leur sein une forte proportion de femmes, lesquelles, du fait même de leur sexe, subissent des contraintes particulières en matière d'accès aux ressources économiques et de disposition du produit de leur travail.

L'expérience du FIDA dans l'analyse des rôles économiques et des besoins spécifiques en ressources des femmes rurales pauvres a montré combien il était important d'impliquer directement les femmes rurales tant dans l'analyse de leur situation que dans la conception des projets. A ce dernier niveau, le FIDA se donne donc de plus en plus comme règle celle de demander à des groupements de femmes rurales pauvres l'identification de leurs propres priorités économiques, de mener des enquêtes pour documenter et analyser la répartition du travail et des revenus par sexe et de surveiller en permanence la participation des femmes pauvres aux activités de projets en réunissant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs des incidences de ces projets sur la condition des femmes. Le FIDA ne prétend pas pour autant avoir réponse à tout ni même être capable de poser correctement toutes les questions qui demandent à être creusées pour faire avancer la cause de l'équité entre les sexes dans la vie économique et sociale, et pour favoriser la promotion économique des femmes rurales pauvres. Aussi le FIDA a-t-il pris l'initiative de faire participer des experts régionaux et des représentations de communautés pauvres à un processus d'élucidation des problèmes pertinents et de développement d'actions destinées à amener un changement progressif. A cette fin, le FIDA a organisé une série de quatre consultations régionales qui seront couronnées par une Consultation internationale de synthèse.

Consultations régionales et internationales

La première consultation régionale, la Consultation régionale pour l'Afrique anglophone et le Proche-Orient, s'est tenue à Chypre du 19 au 30 novembre 1990 et a porté sur l'amélioration de l'accès des femmes rurales aux services financiers. Elle a regroupé 26 participants provenant de banques commerciales, de ministères, de la Banque mondiale, du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, de la Banque interaméricaine de développement et de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW). Dix-neuf pays y étaient représentés.

La Consultation régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenue à San José (Costa Rica) du 17 au 22 juin 1991. Elle a regroupé 92 participants provenant de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, d'institutions financières,

d'organisations internationales (notamment de l'Institution interaméricaine de coopération agricole, hôte de la Consultation, du Centre commercial international, de l'UNIFEM, de l'INSTRAW, de l'OIT, de l'UNICEF et du PNUD) et des directeurs et participants de projets du FIDA. Vingt-trois pays y étaient représentés. Cette consultation, comme ce sera le cas pour celles qui sont prévues pour l'Afrique francophone et l'Asie, avait une thématique plus large en ce sens qu'on y demandait de repérer les contraintes socioculturelles et institutionnelles qui freinent la promotion économique et sociale des femmes, et d'explorer les moyens de répondre aux besoins des femmes rurales en ressources économiques, en services techniques et financiers et en appui organisationnel et commercial tant pour leurs activités agricoles que pour leurs activités extra-agricoles.

La Consultation régionale pour l'Afrique subsaharienne se tiendra à Dakar (Sénégal) en juillet 1991, alors que celle pour l'Asie et le Pacifique se déroulera à Kuala Lumpur (Malaisie) en septembre 1991.

En octobre 1991, une Consultation internationale de représentants de toutes les régions fera la synthèse des recommandations des consultations régionales qu'elle intégrera dans une série de schémas d'action. Les schémas énonceront des propositions précises de nouvelles politiques et d'actions concrètes qui, conduites par les gouvernements, les institutions et les organismes internationaux, pourront avoir d'importantes répercussions favorables sur la capacité de production et la condition des femmes rurales. La dernière section du document présente un avant-projet de schéma d'action fondé sur les recommandations des deux premières consultations régionales. Ce texte sera développé et affiné lors des deux prochaines consultations régionales et de la Consultation internationale.

L'expérience montre, cependant, que des résolutions et des schémas d'action ne suffisent pas à eux seuls pour déclencher le type d'action globale visant à favoriser de façon efficace la promotion économique et sociale des femmes rurales. Il faut ajouter à ces plans d'action une volonté et une impulsion politiques pour qu'ils deviennent véritablement opérants. C'est dire combien le FIDA s'est réjoui lorsqu'un groupe d'épouses de chefs d'Etat a pris l'importante initiative de soutenir publiquement la promotion économique de la femme rurale, et d'exprimer un engagement politique au service de cette cause.

Une initiative d'épouses de chef d'Etat: un Sommet sur la promotion économique des femmes rurales

Un groupe d'épouses de chef d'Etat provenant de toutes les parties du monde a pris l'initiative d'attirer l'attention de la communauté mondiale sur les besoins économiques et le potentiel inexploité des femmes rurales en demandant au FIDA de convoquer le 25 février 1992

à Bruxelles, sous le haut patronage de Sa Majesté la reine Fabiola de Belgique, un Sommet sur la promotion économique de la femme rurale.

Le Sommet mettra en lumière tout ce dont les femmes rurales pauvres sont capables lorsqu'on leur procure les ressources nécessaires pour tirer pleinement parti de leur expérience et de leur énergie dans la conduite de leurs entreprises agricoles et extra-agricoles. Pour l'analyse de ces questions, le Sommet pourra s'inspirer des délibérations et recommandations faites lors des Consultations régionales du FIDA.

Le Sommet permettra tant aux épouses de chef d'Etat qu'à d'autres personnalités éminentes d'exprimer dans une Déclaration leur résolution à oeuvrer pour la promotion économique des femmes rurales.

Enfin, le Sommet constituera une enceinte internationale idéale au cours de laquelle sera énoncé le schéma d'action qui bénéficiera ainsi de l'attention du monde entier, facteur indispensable pour mobiliser un suivi national et international efficace.

Le suivi

La Déclaration et le schéma d'action décrèteront des mesures de suivi aux échelons local, national et international.

La Déclaration aidera à fixer les priorités du processus de promotion économique de la femme rurale et proclamera la volonté de femmes et d'hommes éminents à s'employer à mettre en oeuvre des actions destinées à alléger les contraintes au progrès économique et social des femmes rurales.

Le schéma d'action fournira des recommandations et des objectifs en vue de l'établissement de politiques gouvernementales, de programmes institutionnels et de processus de conception, d'exécution et de suivi des projets, permettant de maîtriser le double handicap de la discrimination sexuelle et de la pauvreté qui freine l'accès des femmes pauvres aux ressources productives. Ce schéma d'action fournira des recommandations précises susceptibles d'aider les gouvernements à fixer des objectifs pour leurs propres ministères, pour les organisations non gouvernementales, pour les institutions financières et de formation et pour les projets de développement; il devra néanmoins être adapté au contexte social et culturel de chaque pays et région. Il s'agira là d'une activité de suivi d'une importance cruciale. En outre, les tâches consistant à fixer des objectifs et des plans d'action locaux et nationaux et à en suivre la réalisation peuvent constituer une étape décisive dans le processus plus large de mobilisation pour le bien-être de la femme rurale.

**LA PROMOTION ECONOMIQUE
DE LA FEMME RURALE**

*** QUATRE CONSULTATIONS REGIONALES ***

Afrique anglophone et Proche-Orient

Novembre 1990

Amérique latine

Juin 1991

Afrique francophone

Juillet 1991

Asie et Pacifique

Septembre 1991

*** CONSULTATION INTERNATIONALE ***

Siège du FIDA, Rome, Italie

Octobre 1991

*** LE SOMMET ***

Bruxelles

25 février 1992

Une approche participative pour développer
une stratégie et un schéma d'action pour
la promotion économique des femmes rurales



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

LA PROMOTION ECONOMIQUE DE LA FEMME RURALE PAUVRE
APPROCHE PARTICIPATIVE A L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE
ET D'UN SCHEMA D'ACTION

Le processus d'élaboration d'une stratégie et d'un schéma d'action pour favoriser la promotion économique de la femme rurale

Le Fonds international de développement agricole (FIDA), institution spécialisée des Nations Unies avec pour mission celle de combattre la pauvreté et la sous-nutrition en zones rurales par le développement de projets avec la collaboration et dans l'intérêt des pauvres ruraux et de leurs gouvernements, organise actuellement une série de consultations régionales dans le but d'élaborer une stratégie et un schéma d'action internationaux pour favoriser la promotion économique des femmes rurales.

Ces consultations regroupent des représentants de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, d'institutions financières, d'organismes internationaux et de projets de développement rural qui conjuguent tous l'expérience et la compétence dans les projets ciblant les femmes rurales. Le FIDA les a priés de concourir à l'élaboration d'une stratégie et d'un schéma d'action pour la promotion économique des femmes rurales, se référant particulièrement à la situation et aux besoins des femmes rurales pauvres. On attend de cette stratégie et de ce schéma qu'ils inspirent l'élaboration ultérieure de stratégies et de plans d'action régionaux, nationaux et institutionnels.

Le présent document, qui constitue la deuxième version d'un document en perpétuelle évolution, se compose de quatre parties. La première partie décrit le processus d'élaboration d'une stratégie et d'un schéma d'action par une série de consultations régionales, ainsi que par une initiative d'envergure politique d'un groupe d'épouses de chef d'Etat qui propose au FIDA d'organiser le 25 février 1992 à Bruxelles un Sommet sur la promotion économique des femmes rurales; la seconde expose les facteurs économiques et sociaux qui ont incité le FIDA et les Premières Dames à prendre ces initiatives; la troisième présente le cadre conceptuel et les principaux éléments de la stratégie en voie d'élaboration; quant à la quatrième partie, elle présente une version préliminaire du schéma d'action qui sera ensuite développée.

La première version du présent document a été abondamment discutée au siège du FIDA à Rome et par les participants à la Consultation régionale sur les femmes rurales en Amérique latine et dans les Caraïbes organisée au Costa Rica en juin 1991. La présente version

prend en compte ces contributions ainsi que celles émanant de la Consultation régionale pour l'Afrique anglophone et le Proche-Orient réunie à Chypre en novembre 1990.

Prendre appui sur des initiatives antérieures

Toute stratégie élaborée au nom des femmes rurales pauvres prend inévitablement appui sur les recherches et l'expérience des nombreuses personnes et organisations résolument engagées dans la promotion du rôle de la femme dans le développement. La présente version de la stratégie pour la promotion économique des femmes rurales puise dans un vaste fonds d'expertise notamment alimenté par les contributions d'experts régionaux et s'étaye sur les initiatives majeures de l'Organisation des Nations Unies, spécialement sur les initiatives liées à la Décennie des Nations Unies pour la femme 1975-1985 et aux Stratégies prospectives de Nairobi.

Le nombre élevé de conférences actuellement organisées sur le rôle de la femme dans le développement est un signe réjouissant de l'intérêt croissant porté par la communauté internationale au sort des femmes et des enfants. Le thème est abordé sous divers angles: le rôle de la femme dans la famille, dans la santé et dans la planification familiale, dans le processus décisionnel, dans la résolution de conflits, dans l'environnement et dans la lutte quotidienne contre la pauvreté.

Le Fonds international de développement agricole est convaincu que la fourniture aux pauvres d'une aide pour accroître leur productivité et leurs revenus est une condition essentielle pour la réalisation de progrès durables en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de santé publique et pour l'instauration d'une croissance économique équitable. Le FIDA estime que la promotion économique et la promotion sociale de la femme sont indissociables. Investir dans les rôles d'importance cruciale que les femmes jouent dans l'économie rurale, aussi bien au niveau de la production et qu'à celui du foyer, est nettement rentable en termes de sécurité alimentaire familiale et nationale, d'amélioration de l'état nutritionnel, de répartition de revenus et de croissance du PNB. Cet investissement est également producteur de dividendes sociales et politiques pour les femmes elles-mêmes, leur frayant ainsi une voie permettant une participation plus complète à la prise de décisions à la fois sur les plans familial, communautaire et national, et améliorant ainsi leur statut et leur condition.

Prendre appui sur l'expérience du FIDA

Sa focalisation sur les pauvres des campagnes a conduit le FIDA à effectuer une expertise pour cibler les franges de population les plus menacées par la pauvreté: habitants des régions enclines à la sécheresse; autochtones manquant d'infrastructures de base, de commodités sociales et de services publics; paysans sans terre ou

quasiment sans terre possédant peu d'expérience non agricole; réfugiés fuyant la guerre ou la sécheresse; rapatriés expulsés des pays où ils avaient cherché une existence meilleure; familles monoparentales, etc. Tous les groupes spécialement vulnérables à la pauvreté comptent, bien entendu, en leur sein une forte proportion de femmes, lesquelles, du fait même de leur sexe, subissent des contraintes particulières en matière d'accès aux ressources économiques et de disposition du produit de leur travail.

L'expérience du FIDA dans l'analyse des rôles économiques et des besoins spécifiques en ressources des femmes rurales pauvres a montré combien il était important d'impliquer directement les femmes rurales tant dans l'analyse de leur situation que dans la conception des projets. A ce dernier niveau, le FIDA se donne donc de plus en plus comme règle celle de demander à des groupements de femmes rurales pauvres l'identification de leurs propres priorités économiques, de mener des enquêtes pour documenter et analyser la répartition du travail et des revenus par sexe et de surveiller en permanence la participation des femmes pauvres aux activités de projets en réunissant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs des incidences de ces projets sur la condition des femmes. Le FIDA ne prétend pas pour autant avoir réponse à tout ni même être capable de poser correctement toutes les questions qui demandent à être creusées pour faire avancer la cause de l'équité entre les sexes dans la vie économique et sociale, et pour favoriser la promotion économique des femmes rurales pauvres. Aussi le FIDA a-t-il pris l'initiative de faire participer des experts régionaux et des représentations de communautés pauvres à un processus d'élucidation des problèmes pertinents et de développement d'actions destinées à amener un changement progressif. A cette fin, le FIDA a organisé une série de quatre consultations régionales qui seront couronnées par une Consultation internationale de synthèse.

Consultations régionales et internationales

La première consultation régionale, la Consultation régionale pour l'Afrique anglophone et le Proche-Orient, s'est tenue à Chypre du 19 au 30 novembre 1990 et a porté sur l'amélioration de l'accès des femmes rurales aux services financiers. Elle a regroupé 26 participants provenant de banques commerciales, de ministères, de la Banque mondiale, du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, de la Banque interaméricaine de développement et de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW). Dix-neuf pays y étaient représentés.

La Consultation régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenue à San José (Costa Rica) du 17 au 22 juin 1991. Elle a regroupé 92 participants provenant de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, d'institutions financières,

d'organisations internationales (notamment de l'Institution interaméricaine de coopération agricole, hôte de la Consultation, du Centre commercial international, de l'UNIFEM, de l'INSTRAW, de l'OIT, de l'UNICEF et du PNUD) et des directeurs et participants de projets du FIDA. Vingt-trois pays y étaient représentés. Cette consultation, comme ce sera le cas pour celles qui sont prévues pour l'Afrique francophone et l'Asie, avait une thématique plus large en ce sens qu'on y demandait de repérer les contraintes socioculturelles et institutionnelles qui freinent la promotion économique et sociale des femmes, et d'explorer les moyens de répondre aux besoins des femmes rurales en ressources économiques, en services techniques et financiers et en appui organisationnel et commercial tant pour leurs activités agricoles que pour leurs activités extra-agricoles.

La Consultation régionale pour l'Afrique subsaharienne se tiendra à Dakar (Sénégal) en juillet 1991, alors que celle pour l'Asie et le Pacifique se déroulera à Kuala Lumpur (Malaisie) en septembre 1991.

En octobre 1991, une Consultation internationale de représentants de toutes les régions fera la synthèse des recommandations des consultations régionales qu'elle intégrera dans une série de schémas d'action. Les schémas énonceront des propositions précises de nouvelles politiques et d'actions concrètes qui, conduites par les gouvernements, les institutions et les organismes internationaux, pourront avoir d'importantes répercussions favorables sur la capacité de production et la condition des femmes rurales. La dernière section du document présente un avant-projet de schéma d'action fondé sur les recommandations des deux premières consultations régionales. Ce texte sera développé et affiné lors des deux prochaines consultations régionales et de la Consultation internationale.

L'expérience montre, cependant, que des résolutions et des schémas d'action ne suffisent pas à eux seuls pour déclencher le type d'action globale visant à favoriser de façon efficace la promotion économique et sociale des femmes rurales. Il faut ajouter à ces plans d'action une volonté et une impulsion politiques pour qu'ils deviennent véritablement opérants. C'est dire combien le FIDA s'est réjoui lorsqu'un groupe d'épouses de chefs d'Etat a pris l'importante initiative de soutenir publiquement la promotion économique de la femme rurale, et d'exprimer un engagement politique au service de cette cause.

Une initiative d'épouses de chef d'Etat: un Sommet sur la promotion économique des femmes rurales

Un groupe d'épouses de chef d'Etat provenant de toutes les parties du monde a pris l'initiative d'attirer l'attention de la communauté mondiale sur les besoins économiques et le potentiel inexploité des femmes rurales en demandant au FIDA de convoquer le 25 février 1992

à Bruxelles, sous le haut patronage de Sa Majesté la reine Fabiola de Belgique, un Sommet sur la promotion économique de la femme rurale.

Le Sommet mettra en lumière tout ce dont les femmes rurales pauvres sont capables lorsqu'on leur procure les ressources nécessaires pour tirer pleinement parti de leur expérience et de leur énergie dans la conduite de leurs entreprises agricoles et extra-agricoles. Pour l'analyse de ces questions, le Sommet pourra s'inspirer des délibérations et recommandations faites lors des Consultations régionales du FIDA.

Le Sommet permettra tant aux épouses de chef d'Etat qu'à d'autres personnalités éminentes d'exprimer dans une Déclaration leur résolution à oeuvrer pour la promotion économique des femmes rurales.

Enfin, le Sommet constituera une enceinte internationale idéale au cours de laquelle sera énoncé le schéma d'action qui bénéficiera ainsi de l'attention du monde entier, facteur indispensable pour mobiliser un suivi national et international efficace.

Le suivi

La Déclaration et le schéma d'action décrèteront des mesures de suivi aux échelons local, national et international.

La Déclaration aidera à fixer les priorités du processus de promotion économique de la femme rurale et proclamera la volonté de femmes et d'hommes éminents à s'employer à mettre en oeuvre des actions destinées à alléger les contraintes au progrès économique et social des femmes rurales.

Le schéma d'action fournira des recommandations et des objectifs en vue de l'établissement de politiques gouvernementales, de programmes institutionnels et de processus de conception, d'exécution et de suivi des projets, permettant de maîtriser le double handicap de la discrimination sexuelle et de la pauvreté qui freine l'accès des femmes pauvres aux ressources productives. Ce schéma d'action fournira des recommandations précises susceptibles d'aider les gouvernements à fixer des objectifs pour leurs propres ministères, pour les organisations non gouvernementales, pour les institutions financières et de formation et pour les projets de développement; il devra néanmoins être adapté au contexte social et culturel de chaque pays et région. Il s'agira là d'une activité de suivi d'une importance cruciale. En outre, les tâches consistant à fixer des objectifs et des plans d'action locaux et nationaux et à en suivre la réalisation peuvent constituer une étape décisive dans le processus plus large de mobilisation pour le bien-être de la femme rurale.

Pour sa part, le Fonds international de développement agricole, en collaboration avec d'autres institutions du système des Nations Unies, continuera à travailler en collaboration étroite avec ses Etats Membres, avec des institutions privées et para-étatiques, avec des organisations non gouvernementales et, par-dessus tout, avec les femmes pauvres elles-mêmes en vue de l'application de la Déclaration et du Schéma d'action de Bruxelles.

Une action concertée pour la promotion économique de la femme rurale au cours de la décennie quatre-vingt-dix peut engendrer des progrès significatifs et mesurables en ce qui concerne l'accroissement de la sécurité alimentaire familiale et nationale, la réduction de la sous-nutrition et la réduction de la pauvreté. Le FIDA est très heureux qu'autant de gouvernements, d'institutions et de personnalités, dont un grand nombre d'épouses de chef d'Etat, aient adhéré à cet effort avec autant d'enthousiasme.

L'IMPERATIF:

POURQUOI FAVORISER LA PROMOTION ECONOMIQUE DE LA FEMME RURALE?

Extension et intensification de la pauvreté rurale

Même si beaucoup de pays en développement ont connu une croissance significative de la production nationale, de l'industrialisation et du commerce international au cours du dernier quart de siècle, la plupart ont cependant échoué dans leur tentative de mettre un frein à l'augmentation de la pauvreté rurale. Bien au contraire, la crise de la dette de la décennie quatre-vingts et la poursuite de politiques d'ajustement structurel destinées à rétablir la balance macro-économique et à assurer le règlement des dettes extérieures n'ont que trop souvent resserré l'étau qui enserme l'économie rurale pauvre. Les politiques d'austérité budgétaire se sont traduites par des amputations de services de vulgarisation et par une augmentation pour les familles du coût de l'éducation et de la santé, tandis que les politiques d'économie de devises ont entraîné une hausse des prix des intrants agricoles et des biens de consommation importés.

A mesure que les prix augmentaient, les salaires réels diminuaient, y compris ceux des hommes ruraux qui ont plus ou moins abandonné l'exploitation agricole, laissant leurs femmes se débrouiller avec l'économie ménagère rurale. Aujourd'hui les maris avec ou - et ceci de plus en plus - sans travail en ville envoient aux familles restées au village de moins en moins d'argent pour les besoins élémentaires du ménage et pour les intrants agricoles. A mesure que la crise s'approfondissait, la femme rurale pauvre devait imaginer de nouvelles stratégies de survie. La plupart ont assumé des responsabilités de plus en plus grandes en matière de production agricole et de source de revenus. Mais, trop souvent, les difficultés que la discrimination sexuelle impose à la femme dans l'accès aux ressources productives et à des intrants améliorés

prend en compte ces contributions ainsi que celles émanant de la Consultation régionale pour l'Afrique anglophone et le Proche-Orient réunie à Chypre en novembre 1990.

Prendre appui sur des initiatives antérieures

Toute stratégie élaborée au nom des femmes rurales pauvres prend inévitablement appui sur les recherches et l'expérience des nombreuses personnes et organisations résolument engagées dans la promotion du rôle de la femme dans le développement. La présente version de la stratégie pour la promotion économique des femmes rurales puise dans un vaste fonds d'expertise notamment alimenté par les contributions d'experts régionaux et s'étaye sur les initiatives majeures de l'Organisation des Nations Unies, spécialement sur les initiatives liées à la Décennie des Nations Unies pour la femme 1975-1985 et aux Stratégies prospectives de Nairobi.

Le nombre élevé de conférences actuellement organisées sur le rôle de la femme dans le développement est un signe réjouissant de l'intérêt croissant porté par la communauté internationale au sort des femmes et des enfants. Le thème est abordé sous divers angles: le rôle de la femme dans la famille, dans la santé et dans la planification familiale, dans le processus décisionnel, dans la résolution de conflits, dans l'environnement et dans la lutte quotidienne contre la pauvreté.

Le Fonds international de développement agricole est convaincu que la fourniture aux pauvres d'une aide pour accroître leur productivité et leurs revenus est une condition essentielle pour la réalisation de progrès durables en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de santé publique et pour l'instauration d'une croissance économique équitable. Le FIDA estime que la promotion économique et la promotion sociale de la femme sont indissociables. Investir dans les rôles d'importance cruciale que les femmes jouent dans l'économie rurale, aussi bien au niveau de la production et qu'à celui du foyer, est nettement rentable en termes de sécurité alimentaire familiale et nationale, d'amélioration de l'état nutritionnel, de répartition de revenus et de croissance du PNB. Cet investissement est également producteur de dividendes sociales et politiques pour les femmes elles-mêmes, leur frayant ainsi une voie permettant une participation plus complète à la prise de décisions à la fois sur les plans familial, communautaire et national, et améliorant ainsi leur statut et leur condition.

Prendre appui sur l'expérience du FIDA

Sa focalisation sur les pauvres des campagnes a conduit le FIDA à effectuer une expertise pour cibler les franges de population les plus menacées par la pauvreté: habitants des régions enclines à la sécheresse; autochtones manquant d'infrastructures de base, de commodités sociales et de services publics; paysans sans terre ou

quasiment sans terre possédant peu d'expérience non agricole; réfugiés fuyant la guerre ou la sécheresse; rapatriés expulsés des pays où ils avaient cherché une existence meilleure; familles monoparentales, etc. Tous les groupes spécialement vulnérables à la pauvreté comptent, bien entendu, en leur sein une forte proportion de femmes, lesquelles, du fait même de leur sexe, subissent des contraintes particulières en matière d'accès aux ressources économiques et de disposition du produit de leur travail.

L'expérience du FIDA dans l'analyse des rôles économiques et des besoins spécifiques en ressources des femmes rurales pauvres a montré combien il était important d'impliquer directement les femmes rurales tant dans l'analyse de leur situation que dans la conception des projets. A ce dernier niveau, le FIDA se donne donc de plus en plus comme règle celle de demander à des groupements de femmes rurales pauvres l'identification de leurs propres priorités économiques, de mener des enquêtes pour documenter et analyser la répartition du travail et des revenus par sexe et de surveiller en permanence la participation des femmes pauvres aux activités de projets en réunissant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs des incidences de ces projets sur la condition des femmes. Le FIDA ne prétend pas pour autant avoir réponse à tout ni même être capable de poser correctement toutes les questions qui demandent à être creusées pour faire avancer la cause de l'équité entre les sexes dans la vie économique et sociale, et pour favoriser la promotion économique des femmes rurales pauvres. Aussi le FIDA a-t-il pris l'initiative de faire participer des experts régionaux et des représentations de communautés pauvres à un processus d'élucidation des problèmes pertinents et de développement d'actions destinées à amener un changement progressif. A cette fin, le FIDA a organisé une série de quatre consultations régionales qui seront couronnées par une Consultation internationale de synthèse.

Consultations régionales et internationales

La première consultation régionale, la Consultation régionale pour l'Afrique anglophone et le Proche-Orient, s'est tenue à Chypre du 19 au 30 novembre 1990 et a porté sur l'amélioration de l'accès des femmes rurales aux services financiers. Elle a regroupé 26 participants provenant de banques commerciales, de ministères, de la Banque mondiale, du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, de la Banque interaméricaine de développement et de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW). Dix-neuf pays y étaient représentés.

La Consultation régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenue à San José (Costa Rica) du 17 au 22 juin 1991. Elle a regroupé 92 participants provenant de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, d'institutions financières,

d'organisations internationales (notamment de l'Institution interaméricaine de coopération agricole, hôte de la Consultation, du Centre commercial international, de l'UNIFEM, de l'INSTRAW, de l'OIT, de l'UNICEF et du PNUD) et des directeurs et participants de projets du FIDA. Vingt-trois pays y étaient représentés. Cette consultation, comme ce sera le cas pour celles qui sont prévues pour l'Afrique francophone et l'Asie, avait une thématique plus large en ce sens qu'on y demandait de repérer les contraintes socioculturelles et institutionnelles qui freinent la promotion économique et sociale des femmes, et d'explorer les moyens de répondre aux besoins des femmes rurales en ressources économiques, en services techniques et financiers et en appui organisationnel et commercial tant pour leurs activités agricoles que pour leurs activités extra-agricoles.

La Consultation régionale pour l'Afrique subsaharienne se tiendra à Dakar (Sénégal) en juillet 1991, alors que celle pour l'Asie et le Pacifique se déroulera à Kuala Lumpur (Malaisie) en septembre 1991.

En octobre 1991, une Consultation internationale de représentants de toutes les régions fera la synthèse des recommandations des consultations régionales qu'elle intégrera dans une série de schémas d'action. Les schémas énonceront des propositions précises de nouvelles politiques et d'actions concrètes qui, conduites par les gouvernements, les institutions et les organismes internationaux, pourront avoir d'importantes répercussions favorables sur la capacité de production et la condition des femmes rurales. La dernière section du document présente un avant-projet de schéma d'action fondé sur les recommandations des deux premières consultations régionales. Ce texte sera développé et affiné lors des deux prochaines consultations régionales et de la Consultation internationale.

L'expérience montre, cependant, que des résolutions et des schémas d'action ne suffisent pas à eux seuls pour déclencher le type d'action globale visant à favoriser de façon efficace la promotion économique et sociale des femmes rurales. Il faut ajouter à ces plans d'action une volonté et une impulsion politiques pour qu'ils deviennent véritablement opérants. C'est dire combien le FIDA s'est réjoui lorsqu'un groupe d'épouses de chefs d'Etat a pris l'importante initiative de soutenir publiquement la promotion économique de la femme rurale, et d'exprimer un engagement politique au service de cette cause.

Une initiative d'épouses de chef d'Etat: un Sommet sur la promotion économique des femmes rurales

Un groupe d'épouses de chef d'Etat provenant de toutes les parties du monde a pris l'initiative d'attirer l'attention de la communauté mondiale sur les besoins économiques et le potentiel inexploité des femmes rurales en demandant au FIDA de convoquer le 25 février 1992

à Bruxelles, sous le haut patronage de Sa Majesté la reine Fabiola de Belgique, un Sommet sur la promotion économique de la femme rurale.

Le Sommet mettra en lumière tout ce dont les femmes rurales pauvres sont capables lorsqu'on leur procure les ressources nécessaires pour tirer pleinement parti de leur expérience et de leur énergie dans la conduite de leurs entreprises agricoles et extra-agricoles. Pour l'analyse de ces questions, le Sommet pourra s'inspirer des délibérations et recommandations faites lors des Consultations régionales du FIDA.

Le Sommet permettra tant aux épouses de chef d'Etat qu'à d'autres personnalités éminentes d'exprimer dans une Déclaration leur résolution à oeuvrer pour la promotion économique des femmes rurales.

Enfin, le Sommet constituera une enceinte internationale idéale au cours de laquelle sera énoncé le schéma d'action qui bénéficiera ainsi de l'attention du monde entier, facteur indispensable pour mobiliser un suivi national et international efficace.

Le suivi

La Déclaration et le schéma d'action décrèteront des mesures de suivi aux échelons local, national et international.

La Déclaration aidera à fixer les priorités du processus de promotion économique de la femme rurale et proclamera la volonté de femmes et d'hommes éminents à s'employer à mettre en oeuvre des actions destinées à alléger les contraintes au progrès économique et social des femmes rurales.

Le schéma d'action fournira des recommandations et des objectifs en vue de l'établissement de politiques gouvernementales, de programmes institutionnels et de processus de conception, d'exécution et de suivi des projets, permettant de maîtriser le double handicap de la discrimination sexuelle et de la pauvreté qui freine l'accès des femmes pauvres aux ressources productives. Ce schéma d'action fournira des recommandations précises susceptibles d'aider les gouvernements à fixer des objectifs pour leurs propres ministères, pour les organisations non gouvernementales, pour les institutions financières et de formation et pour les projets de développement; il devra néanmoins être adapté au contexte social et culturel de chaque pays et région. Il s'agira là d'une activité de suivi d'une importance cruciale. En outre, les tâches consistant à fixer des objectifs et des plans d'action locaux et nationaux et à en suivre la réalisation peuvent constituer une étape décisive dans le processus plus large de mobilisation pour le bien-être de la femme rurale.

Pour sa part, le Fonds international de développement agricole, en collaboration avec d'autres institutions du système des Nations Unies, continuera à travailler en collaboration étroite avec ses Etats Membres, avec des institutions privées et para-étatiques, avec des organisations non gouvernementales et, par-dessus tout, avec les femmes pauvres elles-mêmes en vue de l'application de la Déclaration et du Schéma d'action de Bruxelles.

Une action concertée pour la promotion économique de la femme rurale au cours de la décennie quatre-vingt-dix peut engendrer des progrès significatifs et mesurables en ce qui concerne l'accroissement de la sécurité alimentaire familiale et nationale, la réduction de la sous-nutrition et la réduction de la pauvreté. Le FIDA est très heureux qu'autant de gouvernements, d'institutions et de personnalités, dont un grand nombre d'épouses de chef d'Etat, aient adhéré à cet effort avec autant d'enthousiasme.

L' IMPERATIF :

POURQUOI FAVORISER LA PROMOTION ECONOMIQUE DE LA FEMME RURALE?

Extension et intensification de la pauvreté rurale

Même si beaucoup de pays en développement ont connu une croissance significative de la production nationale, de l'industrialisation et du commerce international au cours du dernier quart de siècle, la plupart ont cependant échoué dans leur tentative de mettre un frein à l'augmentation de la pauvreté rurale. Bien au contraire, la crise de la dette de la décennie quatre-vingts et la poursuite de politiques d'ajustement structurel destinées à rétablir la balance macro-économique et à assurer le règlement des dettes extérieures n'ont que trop souvent resserré l'étau qui enserme l'économie rurale pauvre. Les politiques d'austérité budgétaire se sont traduites par des amputations de services de vulgarisation et par une augmentation pour les familles du coût de l'éducation et de la santé, tandis que les politiques d'économie de devises ont entraîné une hausse des prix des intrants agricoles et des biens de consommation importés.

A mesure que les prix augmentaient, les salaires réels diminuaient, y compris ceux des hommes ruraux qui ont plus ou moins abandonné l'exploitation agricole, laissant leurs femmes se débrouiller avec l'économie ménagère rurale. Aujourd'hui les maris avec ou - et ceci de plus en plus - sans travail en ville envoient aux familles restées au village de moins en moins d'argent pour les besoins élémentaires du ménage et pour les intrants agricoles. A mesure que la crise s'approfondissait, la femme rurale pauvre devait imaginer de nouvelles stratégies de survie. La plupart ont assumé des responsabilités de plus en plus grandes en matière de production agricole et de source de revenus. Mais, trop souvent, les difficultés que la discrimination sexuelle impose à la femme dans l'accès aux ressources productives et à des intrants améliorés

LA PROMOTION ECONOMIQUE DE LA FEMME RURALE

*** QUATRE CONSULTATIONS REGIONALES ***

Afrique anglophone et Proche-Orient

Novembre 1990

Amérique latine

Juin 1991

Afrique francophone

Juillet 1991

Asie et Pacifique

Septembre 1991

*** CONSULTATION INTERNATIONALE ***

Siège du FIDA, Rome, Italie

Octobre 1991

*** LE SOMMET ***

Bruxelles

25 février 1992

Une approche participative pour développer
une stratégie et un schéma d'action pour
la promotion économique des femmes rurales



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

prend en compte ces contributions ainsi que celles émanant de la Consultation régionale pour l'Afrique anglophone et le Proche-Orient réunie à Chypre en novembre 1990.

Prendre appui sur des initiatives antérieures

Toute stratégie élaborée au nom des femmes rurales pauvres prend inévitablement appui sur les recherches et l'expérience des nombreuses personnes et organisations résolument engagées dans la promotion du rôle de la femme dans le développement. La présente version de la stratégie pour la promotion économique des femmes rurales puise dans un vaste fonds d'expertise notamment alimenté par les contributions d'experts régionaux et s'étaye sur les initiatives majeures de l'Organisation des Nations Unies, spécialement sur les initiatives liées à la Décennie des Nations Unies pour la femme 1975-1985 et aux Stratégies prospectives de Nairobi.

Le nombre élevé de conférences actuellement organisées sur le rôle de la femme dans le développement est un signe réjouissant de l'intérêt croissant porté par la communauté internationale au sort des femmes et des enfants. Le thème est abordé sous divers angles: le rôle de la femme dans la famille, dans la santé et dans la planification familiale, dans le processus décisionnel, dans la résolution de conflits, dans l'environnement et dans la lutte quotidienne contre la pauvreté.

Le Fonds international de développement agricole est convaincu que la fourniture aux pauvres d'une aide pour accroître leur productivité et leurs revenus est une condition essentielle pour la réalisation de progrès durables en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de santé publique et pour l'instauration d'une croissance économique équitable. Le FIDA estime que la promotion économique et la promotion sociale de la femme sont indissociables. Investir dans les rôles d'importance cruciale que les femmes jouent dans l'économie rurale, aussi bien au niveau de la production et qu'à celui du foyer, est nettement rentable en termes de sécurité alimentaire familiale et nationale, d'amélioration de l'état nutritionnel, de répartition de revenus et de croissance du PNB. Cet investissement est également producteur de dividendes sociales et politiques pour les femmes elles-mêmes, leur frayant ainsi une voie permettant une participation plus complète à la prise de décisions à la fois sur les plans familial, communautaire et national, et améliorant ainsi leur statut et leur condition.

Prendre appui sur l'expérience du FIDA

Sa focalisation sur les pauvres des campagnes a conduit le FIDA à effectuer une expertise pour cibler les franges de population les plus menacées par la pauvreté: habitants des régions enclines à la sécheresse; autochtones manquant d'infrastructures de base, de commodités sociales et de services publics; paysans sans terre ou

quasiment sans terre possédant peu d'expérience non agricole; réfugiés fuyant la guerre ou la sécheresse; rapatriés expulsés des pays où ils avaient cherché une existence meilleure; familles monoparentales, etc. Tous les groupes spécialement vulnérables à la pauvreté comptent, bien entendu, en leur sein une forte proportion de femmes, lesquelles, du fait même de leur sexe, subissent des contraintes particulières en matière d'accès aux ressources économiques et de disposition du produit de leur travail.

L'expérience du FIDA dans l'analyse des rôles économiques et des besoins spécifiques en ressources des femmes rurales pauvres a montré combien il était important d'impliquer directement les femmes rurales tant dans l'analyse de leur situation que dans la conception des projets. A ce dernier niveau, le FIDA se donne donc de plus en plus comme règle celle de demander à des groupements de femmes rurales pauvres l'identification de leurs propres priorités économiques, de mener des enquêtes pour documenter et analyser la répartition du travail et des revenus par sexe et de surveiller en permanence la participation des femmes pauvres aux activités de projets en réunissant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs des incidences de ces projets sur la condition des femmes. Le FIDA ne prétend pas pour autant avoir réponse à tout ni même être capable de poser correctement toutes les questions qui demandent à être creusées pour faire avancer la cause de l'équité entre les sexes dans la vie économique et sociale, et pour favoriser la promotion économique des femmes rurales pauvres. Aussi le FIDA a-t-il pris l'initiative de faire participer des experts régionaux et des représentations de communautés pauvres à un processus d'élucidation des problèmes pertinents et de développement d'actions destinées à amener un changement progressif. A cette fin, le FIDA a organisé une série de quatre consultations régionales qui seront couronnées par une Consultation internationale de synthèse.

Consultations régionales et internationales

La première consultation régionale, la Consultation régionale pour l'Afrique anglophone et le Proche-Orient, s'est tenue à Chypre du 19 au 30 novembre 1990 et a porté sur l'amélioration de l'accès des femmes rurales aux services financiers. Elle a regroupé 26 participants provenant de banques commerciales, de ministères, de la Banque mondiale, du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, de la Banque interaméricaine de développement et de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW). Dix-neuf pays y étaient représentés.

La Consultation régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenue à San José (Costa Rica) du 17 au 22 juin 1991. Elle a regroupé 92 participants provenant de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, d'institutions financières,

d'organisations internationales (notamment de l'Institution interaméricaine de coopération agricole, hôte de la Consultation, du Centre commercial international, de l'UNIFEM, de l'INSTRAW, de l'OIT, de l'UNICEF et du PNUD) et des directeurs et participants de projets du FIDA. Vingt-trois pays y étaient représentés. Cette consultation, comme ce sera le cas pour celles qui sont prévues pour l'Afrique francophone et l'Asie, avait une thématique plus large en ce sens qu'on y demandait de repérer les contraintes socioculturelles et institutionnelles qui freinent la promotion économique et sociale des femmes, et d'explorer les moyens de répondre aux besoins des femmes rurales en ressources économiques, en services techniques et financiers et en appui organisationnel et commercial tant pour leurs activités agricoles que pour leurs activités extra-agricoles.

La Consultation régionale pour l'Afrique subsaharienne se tiendra à Dakar (Sénégal) en juillet 1991, alors que celle pour l'Asie et le Pacifique se déroulera à Kuala Lumpur (Malaisie) en septembre 1991.

En octobre 1991, une Consultation internationale de représentants de toutes les régions fera la synthèse des recommandations des consultations régionales qu'elle intégrera dans une série de schémas d'action. Les schémas énonceront des propositions précises de nouvelles politiques et d'actions concrètes qui, conduites par les gouvernements, les institutions et les organismes internationaux, pourront avoir d'importantes répercussions favorables sur la capacité de production et la condition des femmes rurales. La dernière section du document présente un avant-projet de schéma d'action fondé sur les recommandations des deux premières consultations régionales. Ce texte sera développé et affiné lors des deux prochaines consultations régionales et de la Consultation internationale.

L'expérience montre, cependant, que des résolutions et des schémas d'action ne suffisent pas à eux seuls pour déclencher le type d'action globale visant à favoriser de façon efficace la promotion économique et sociale des femmes rurales. Il faut ajouter à ces plans d'action une volonté et une impulsion politiques pour qu'ils deviennent véritablement opérants. C'est dire combien le FIDA s'est réjoui lorsqu'un groupe d'épouses de chefs d'Etat a pris l'importante initiative de soutenir publiquement la promotion économique de la femme rurale, et d'exprimer un engagement politique au service de cette cause.

Une initiative d'épouses de chef d'Etat: un Sommet sur la promotion économique des femmes rurales

Un groupe d'épouses de chef d'Etat provenant de toutes les parties du monde a pris l'initiative d'attirer l'attention de la communauté mondiale sur les besoins économiques et le potentiel inexploité des femmes rurales en demandant au FIDA de convoquer le 25 février 1992

à Bruxelles, sous le haut patronage de Sa Majesté la reine Fabiola de Belgique, un Sommet sur la promotion économique de la femme rurale.

Le Sommet mettra en lumière tout ce dont les femmes rurales pauvres sont capables lorsqu'on leur procure les ressources nécessaires pour tirer pleinement parti de leur expérience et de leur énergie dans la conduite de leurs entreprises agricoles et extra-agricoles. Pour l'analyse de ces questions, le Sommet pourra s'inspirer des délibérations et recommandations faites lors des Consultations régionales du FIDA.

Le Sommet permettra tant aux épouses de chef d'Etat qu'à d'autres personnalités éminentes d'exprimer dans une Déclaration leur résolution à oeuvrer pour la promotion économique des femmes rurales.

Enfin, le Sommet constituera une enceinte internationale idéale au cours de laquelle sera énoncé le schéma d'action qui bénéficiera ainsi de l'attention du monde entier, facteur indispensable pour mobiliser un suivi national et international efficace.

Le suivi

La Déclaration et le schéma d'action décrèteront des mesures de suivi aux échelons local, national et international.

La Déclaration aidera à fixer les priorités du processus de promotion économique de la femme rurale et proclamera la volonté de femmes et d'hommes éminents à s'employer à mettre en oeuvre des actions destinées à alléger les contraintes au progrès économique et social des femmes rurales.

Le schéma d'action fournira des recommandations et des objectifs en vue de l'établissement de politiques gouvernementales, de programmes institutionnels et de processus de conception, d'exécution et de suivi des projets, permettant de maîtriser le double handicap de la discrimination sexuelle et de la pauvreté qui freine l'accès des femmes pauvres aux ressources productives. Ce schéma d'action fournira des recommandations précises susceptibles d'aider les gouvernements à fixer des objectifs pour leurs propres ministères, pour les organisations non gouvernementales, pour les institutions financières et de formation et pour les projets de développement; il devra néanmoins être adapté au contexte social et culturel de chaque pays et région. Il s'agira là d'une activité de suivi d'une importance cruciale. En outre, les tâches consistant à fixer des objectifs et des plans d'action locaux et nationaux et à en suivre la réalisation peuvent constituer une étape décisive dans le processus plus large de mobilisation pour le bien-être de la femme rurale.

Pour sa part, le Fonds international de développement agricole, en collaboration avec d'autres institutions du système des Nations Unies, continuera à travailler en collaboration étroite avec ses Etats Membres, avec des institutions privées et para-étatiques, avec des organisations non gouvernementales et, par-dessus tout, avec les femmes pauvres elles-mêmes en vue de l'application de la Déclaration et du Schéma d'action de Bruxelles.

Une action concertée pour la promotion économique de la femme rurale au cours de la décennie quatre-vingt-dix peut engendrer des progrès significatifs et mesurables en ce qui concerne l'accroissement de la sécurité alimentaire familiale et nationale, la réduction de la sous-nutrition et la réduction de la pauvreté. Le FIDA est très heureux qu'autant de gouvernements, d'institutions et de personnalités, dont un grand nombre d'épouses de chef d'Etat, aient adhéré à cet effort avec autant d'enthousiasme.

L'IMPERATIF:

POURQUOI FAVORISER LA PROMOTION ECONOMIQUE DE LA FEMME RURALE?

Extension et intensification de la pauvreté rurale

Même si beaucoup de pays en développement ont connu une croissance significative de la production nationale, de l'industrialisation et du commerce international au cours du dernier quart de siècle, la plupart ont cependant échoué dans leur tentative de mettre un frein à l'augmentation de la pauvreté rurale. Bien au contraire, la crise de la dette de la décennie quatre-vingts et la poursuite de politiques d'ajustement structurel destinées à rétablir la balance macro-économique et à assurer le règlement des dettes extérieures n'ont que trop souvent resserré l'étau qui enserme l'économie rurale pauvre. Les politiques d'austérité budgétaire se sont traduites par des amputations de services de vulgarisation et par une augmentation pour les familles du coût de l'éducation et de la santé, tandis que les politiques d'économie de devises ont entraîné une hausse des prix des intrants agricoles et des biens de consommation importés.

A mesure que les prix augmentaient, les salaires réels diminuaient, y compris ceux des hommes ruraux qui ont plus ou moins abandonné l'exploitation agricole, laissant leurs femmes se débrouiller avec l'économie ménagère rurale. Aujourd'hui les maris avec ou - et ceci de plus en plus - sans travail en ville envoient aux familles restées au village de moins en moins d'argent pour les besoins élémentaires du ménage et pour les intrants agricoles. A mesure que la crise s'approfondissait, la femme rurale pauvre devait imaginer de nouvelles stratégies de survie. La plupart ont assumé des responsabilités de plus en plus grandes en matière de production agricole et de source de revenus. Mais, trop souvent, les difficultés que la discrimination sexuelle impose à la femme dans l'accès aux ressources productives et à des intrants améliorés

**LA PROMOTION ECONOMIQUE
DE LA FEMME RURALE**

*** QUATRE CONSULTATIONS REGIONALES ***

Afrique anglophone et Proche-Orient

Novembre 1990

Amérique latine

Juin 1991

Afrique francophone

Juillet 1991

Asie et Pacifique

Septembre 1991

*** CONSULTATION INTERNATIONALE ***

Siège du FIDA, Rome, Italie

Octobre 1991

*** LE SOMMET ***

Bruxelles

25 février 1992

Une approche participative pour développer
une stratégie et un schéma d'action pour
la promotion économique des femmes rurales



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

LA PROMOTION ECONOMIQUE DE LA FEMME RURALE PAUVRE

APPROCHE PARTICIPATIVE A L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE ET D'UN SCHEMA D'ACTION

Le processus d'élaboration d'une stratégie et d'un schéma d'action pour favoriser la promotion économique de la femme rurale

Le Fonds international de développement agricole (FIDA), institution spécialisée des Nations Unies avec pour mission celle de combattre la pauvreté et la sous-nutrition en zones rurales par le développement de projets avec la collaboration et dans l'intérêt des pauvres ruraux et de leurs gouvernements, organise actuellement une série de consultations régionales dans le but d'élaborer une stratégie et un schéma d'action internationaux pour favoriser la promotion économique des femmes rurales.

Ces consultations regroupent des représentants de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, d'institutions financières, d'organismes internationaux et de projets de développement rural qui conjuguent tous l'expérience et la compétence dans les projets ciblant les femmes rurales. Le FIDA les a priés de concourir à l'élaboration d'une stratégie et d'un schéma d'action pour la promotion économique des femmes rurales, se référant particulièrement à la situation et aux besoins des femmes rurales pauvres. On attend de cette stratégie et de ce schéma qu'ils inspirent l'élaboration ultérieure de stratégies et de plans d'action régionaux, nationaux et institutionnels.

Le présent document, qui constitue la deuxième version d'un document en perpétuelle évolution, se compose de quatre parties. La première partie décrit le processus d'élaboration d'une stratégie et d'un schéma d'action par une série de consultations régionales, ainsi que par une initiative d'envergure politique d'un groupe d'épouses de chef d'Etat qui propose au FIDA d'organiser le 25 février 1992 à Bruxelles un Sommet sur la promotion économique des femmes rurales; la seconde expose les facteurs économiques et sociaux qui ont incité le FIDA et les Premières Dames à prendre ces initiatives; la troisième présente le cadre conceptuel et les principaux éléments de la stratégie en voie d'élaboration; quant à la quatrième partie, elle présente une version préliminaire du schéma d'action qui sera ensuite développée.

La première version du présent document a été abondamment discutée au siège du FIDA à Rome et par les participants à la Consultation régionale sur les femmes rurales en Amérique latine et dans les Caraïbes organisée au Costa Rica en juin 1991. La présente version

prend en compte ces contributions ainsi que celles émanant de la Consultation régionale pour l'Afrique anglophone et le Proche-Orient réunie à Chypre en novembre 1990.

Prendre appui sur des initiatives antérieures

Toute stratégie élaborée au nom des femmes rurales pauvres prend inévitablement appui sur les recherches et l'expérience des nombreuses personnes et organisations résolument engagées dans la promotion du rôle de la femme dans le développement. La présente version de la stratégie pour la promotion économique des femmes rurales puise dans un vaste fonds d'expertise notamment alimenté par les contributions d'experts régionaux et s'étaye sur les initiatives majeures de l'Organisation des Nations Unies, spécialement sur les initiatives liées à la Décennie des Nations Unies pour la femme 1975-1985 et aux Stratégies prospectives de Nairobi.

Le nombre élevé de conférences actuellement organisées sur le rôle de la femme dans le développement est un signe réjouissant de l'intérêt croissant porté par la communauté internationale au sort des femmes et des enfants. Le thème est abordé sous divers angles: le rôle de la femme dans la famille, dans la santé et dans la planification familiale, dans le processus décisionnel, dans la résolution de conflits, dans l'environnement et dans la lutte quotidienne contre la pauvreté.

Le Fonds international de développement agricole est convaincu que la fourniture aux pauvres d'une aide pour accroître leur productivité et leurs revenus est une condition essentielle pour la réalisation de progrès durables en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de santé publique et pour l'instauration d'une croissance économique équitable. Le FIDA estime que la promotion économique et la promotion sociale de la femme sont indissociables. Investir dans les rôles d'importance cruciale que les femmes jouent dans l'économie rurale, aussi bien au niveau de la production et qu'à celui du foyer, est nettement rentable en termes de sécurité alimentaire familiale et nationale, d'amélioration de l'état nutritionnel, de répartition de revenus et de croissance du PNB. Cet investissement est également producteur de dividendes sociales et politiques pour les femmes elles-mêmes, leur frayant ainsi une voie permettant une participation plus complète à la prise de décisions à la fois sur les plans familial, communautaire et national, et améliorant ainsi leur statut et leur condition.

Prendre appui sur l'expérience du FIDA

Sa focalisation sur les pauvres des campagnes a conduit le FIDA à effectuer une expertise pour cibler les franges de population les plus menacées par la pauvreté: habitants des régions enclines à la sécheresse; autochtones manquant d'infrastructures de base, de commodités sociales et de services publics; paysans sans terre ou

quasiment sans terre possédant peu d'expérience non agricole; réfugiés fuyant la guerre ou la sécheresse; rapatriés expulsés des pays où ils avaient cherché une existence meilleure; familles monoparentales, etc. Tous les groupes spécialement vulnérables à la pauvreté comptent, bien entendu, en leur sein une forte proportion de femmes, lesquelles, du fait même de leur sexe, subissent des contraintes particulières en matière d'accès aux ressources économiques et de disposition du produit de leur travail.

L'expérience du FIDA dans l'analyse des rôles économiques et des besoins spécifiques en ressources des femmes rurales pauvres a montré combien il était important d'impliquer directement les femmes rurales tant dans l'analyse de leur situation que dans la conception des projets. A ce dernier niveau, le FIDA se donne donc de plus en plus comme règle de demander à des groupements de femmes rurales pauvres l'identification de leurs propres priorités économiques, de mener des enquêtes pour documenter et analyser la répartition du travail et des revenus par sexe et de surveiller en permanence la participation des femmes pauvres aux activités de projets en réunissant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs des incidences de ces projets sur la condition des femmes. Le FIDA ne prétend pas pour autant avoir réponse à tout ni même être capable de poser correctement toutes les questions qui demandent à être creusées pour faire avancer la cause de l'équité entre les sexes dans la vie économique et sociale, et pour favoriser la promotion économique des femmes rurales pauvres. Aussi le FIDA a-t-il pris l'initiative de faire participer des experts régionaux et des représentations de communautés pauvres à un processus d'élucidation des problèmes pertinents et de développement d'actions destinées à amener un changement progressif. A cette fin, le FIDA a organisé une série de quatre consultations régionales qui seront couronnées par une Consultation internationale de synthèse.

Consultations régionales et internationales

La première consultation régionale, la Consultation régionale pour l'Afrique anglophone et le Proche-Orient, s'est tenue à Chypre du 19 au 30 novembre 1990 et a porté sur l'amélioration de l'accès des femmes rurales aux services financiers. Elle a regroupé 26 participants provenant de banques commerciales, de ministères, de la Banque mondiale, du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, de la Banque interaméricaine de développement et de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW). Dix-neuf pays y étaient représentés.

La Consultation régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenue à San José (Costa Rica) du 17 au 22 juin 1991. Elle a regroupé 92 participants provenant de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, d'institutions financières,

d'organisations internationales (notamment de l'Institution interaméricaine de coopération agricole, hôte de la Consultation, du Centre commercial international, de l'UNIFEM, de l'INSTRAW, de l'OIT, de l'UNICEF et du PNUD) et des directeurs et participants de projets du FIDA. Vingt-trois pays y étaient représentés. Cette consultation, comme ce sera le cas pour celles qui sont prévues pour l'Afrique francophone et l'Asie, avait une thématique plus large en ce sens qu'on y demandait de repérer les contraintes socioculturelles et institutionnelles qui freinent la promotion économique et sociale des femmes, et d'explorer les moyens de répondre aux besoins des femmes rurales en ressources économiques, en services techniques et financiers et en appui organisationnel et commercial tant pour leurs activités agricoles que pour leurs activités extra-agricoles.

La Consultation régionale pour l'Afrique subsaharienne se tiendra à Dakar (Sénégal) en juillet 1991, alors que celle pour l'Asie et le Pacifique se déroulera à Kuala Lumpur (Malaisie) en septembre 1991.

En octobre 1991, une Consultation internationale de représentants de toutes les régions fera la synthèse des recommandations des consultations régionales qu'elle intégrera dans une série de schémas d'action. Les schémas énonceront des propositions précises de nouvelles politiques et d'actions concrètes qui, conduites par les gouvernements, les institutions et les organismes internationaux, pourront avoir d'importantes répercussions favorables sur la capacité de production et la condition des femmes rurales. La dernière section du document présente un avant-projet de schéma d'action fondé sur les recommandations des deux premières consultations régionales. Ce texte sera développé et affiné lors des deux prochaines consultations régionales et de la Consultation internationale.

L'expérience montre, cependant, que des résolutions et des schémas d'action ne suffisent pas à eux seuls pour déclencher le type d'action globale visant à favoriser de façon efficace la promotion économique et sociale des femmes rurales. Il faut ajouter à ces plans d'action une volonté et une impulsion politiques pour qu'ils deviennent véritablement opérants. C'est dire combien le FIDA s'est réjoui lorsqu'un groupe d'épouses de chefs d'Etat a pris l'importante initiative de soutenir publiquement la promotion économique de la femme rurale, et d'exprimer un engagement politique au service de cette cause.

Une initiative d'épouses de chef d'Etat: un Sommet sur la promotion économique des femmes rurales

Un groupe d'épouses de chef d'Etat provenant de toutes les parties du monde a pris l'initiative d'attirer l'attention de la communauté mondiale sur les besoins économiques et le potentiel inexploité des femmes rurales en demandant au FIDA de convoquer le 25 février 1992

à Bruxelles, sous le haut patronage de Sa Majesté la reine Fabiola de Belgique, un Sommet sur la promotion économique de la femme rurale.

Le Sommet mettra en lumière tout ce dont les femmes rurales pauvres sont capables lorsqu'on leur procure les ressources nécessaires pour tirer pleinement parti de leur expérience et de leur énergie dans la conduite de leurs entreprises agricoles et extra-agricoles. Pour l'analyse de ces questions, le Sommet pourra s'inspirer des délibérations et recommandations faites lors des Consultations régionales du FIDA.

Le Sommet permettra tant aux épouses de chef d'Etat qu'à d'autres personnalités éminentes d'exprimer dans une Déclaration leur résolution à oeuvrer pour la promotion économique des femmes rurales.

Enfin, le Sommet constituera une enceinte internationale idéale au cours de laquelle sera énoncé le schéma d'action qui bénéficiera ainsi de l'attention du monde entier, facteur indispensable pour mobiliser un suivi national et international efficace.

Le suivi

La Déclaration et le schéma d'action décréteront des mesures de suivi aux échelons local, national et international.

La Déclaration aidera à fixer les priorités du processus de promotion économique de la femme rurale et proclamera la volonté de femmes et d'hommes éminents à s'employer à mettre en oeuvre des actions destinées à alléger les contraintes au progrès économique et social des femmes rurales.

Le schéma d'action fournira des recommandations et des objectifs en vue de l'établissement de politiques gouvernementales, de programmes institutionnels et de processus de conception, d'exécution et de suivi des projets, permettant de maîtriser le double handicap de la discrimination sexuelle et de la pauvreté qui freine l'accès des femmes pauvres aux ressources productives. Ce schéma d'action fournira des recommandations précises susceptibles d'aider les gouvernements à fixer des objectifs pour leurs propres ministères, pour les organisations non gouvernementales, pour les institutions financières et de formation et pour les projets de développement; il devra néanmoins être adapté au contexte social et culturel de chaque pays et région. Il s'agira là d'une activité de suivi d'une importance cruciale. En outre, les tâches consistant à fixer des objectifs et des plans d'action locaux et nationaux et à en suivre la réalisation peuvent constituer une étape décisive dans le processus plus large de mobilisation pour le bien-être de la femme rurale.

Pour sa part, le Fonds international de développement agricole, en collaboration avec d'autres institutions du système des Nations Unies, continuera à travailler en collaboration étroite avec ses Etats Membres, avec des institutions privées et para-étatiques, avec des organisations non gouvernementales et, par-dessus tout, avec les femmes pauvres elles-mêmes en vue de l'application de la Déclaration et du Schéma d'action de Bruxelles.

Une action concertée pour la promotion économique de la femme rurale au cours de la décennie quatre-vingt-dix peut engendrer des progrès significatifs et mesurables en ce qui concerne l'accroissement de la sécurité alimentaire familiale et nationale, la réduction de la sous-nutrition et la réduction de la pauvreté. Le FIDA est très heureux qu'autant de gouvernements, d'institutions et de personnalités, dont un grand nombre d'épouses de chef d'Etat, aient adhéré à cet effort avec autant d'enthousiasme.

L'IMPERATIF:

POURQUOI FAVORISER LA PROMOTION ECONOMIQUE DE LA FEMME RURALE?

Extension et intensification de la pauvreté rurale

Même si beaucoup de pays en développement ont connu une croissance significative de la production nationale, de l'industrialisation et du commerce international au cours du dernier quart de siècle, la plupart ont cependant échoué dans leur tentative de mettre un frein à l'augmentation de la pauvreté rurale. Bien au contraire, la crise de la dette de la décennie quatre-vingts et la poursuite de politiques d'ajustement structurel destinées à rétablir la balance macro-économique et à assurer le règlement des dettes extérieures n'ont que trop souvent resserré l'étau qui enserme l'économie rurale pauvre. Les politiques d'austérité budgétaire se sont traduites par des amputations de services de vulgarisation et par une augmentation pour les familles du coût de l'éducation et de la santé, tandis que les politiques d'économie de devises ont entraîné une hausse des prix des intrants agricoles et des biens de consommation importés.

A mesure que les prix augmentaient, les salaires réels diminuaient, y compris ceux des hommes ruraux qui ont plus ou moins abandonné l'exploitation agricole, laissant leurs femmes se débrouiller avec l'économie ménagère rurale. Aujourd'hui les maris avec ou - et ceci de plus en plus - sans travail en ville envoient aux familles restées au village de moins en moins d'argent pour les besoins élémentaires du ménage et pour les intrants agricoles. A mesure que la crise s'approfondissait, la femme rurale pauvre devait imaginer de nouvelles stratégies de survie. La plupart ont assumé des responsabilités de plus en plus grandes en matière de production agricole et de source de revenus. Mais, trop souvent, les difficultés que la discrimination sexuelle impose à la femme dans l'accès aux ressources productives et à des intrants améliorés

quasiment sans terre possédant peu d'expérience non agricole; réfugiés fuyant la guerre ou la sécheresse; rapatriés expulsés des pays où ils avaient cherché une existence meilleure; familles monoparentales, etc. Tous les groupes spécialement vulnérables à la pauvreté comptent, bien entendu, en leur sein une forte proportion de femmes, lesquelles, du fait même de leur sexe, subissent des contraintes particulières en matière d'accès aux ressources économiques et de disposition du produit de leur travail.

L'expérience du FIDA dans l'analyse des rôles économiques et des besoins spécifiques en ressources des femmes rurales pauvres a montré combien il était important d'impliquer directement les femmes rurales tant dans l'analyse de leur situation que dans la conception des projets. A ce dernier niveau, le FIDA se donne donc de plus en plus comme règle celle de demander à des groupements de femmes rurales pauvres l'identification de leurs propres priorités économiques, de mener des enquêtes pour documenter et analyser la répartition du travail et des revenus par sexe et de surveiller en permanence la participation des femmes pauvres aux activités de projets en réunissant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs des incidences de ces projets sur la condition des femmes. Le FIDA ne prétend pas pour autant avoir réponse à tout ni même être capable de poser correctement toutes les questions qui demandent à être creusées pour faire avancer la cause de l'équité entre les sexes dans la vie économique et sociale, et pour favoriser la promotion économique des femmes rurales pauvres. Aussi le FIDA a-t-il pris l'initiative de faire participer des experts régionaux et des représentations de communautés pauvres à un processus d'élucidation des problèmes pertinents et de développement d'actions destinées à amener un changement progressif. A cette fin, le FIDA a organisé une série de quatre consultations régionales qui seront couronnées par une Consultation internationale de synthèse.

Consultations régionales et internationales

La première consultation régionale, la Consultation régionale pour l'Afrique anglophone et le Proche-Orient, s'est tenue à Chypre du 19 au 30 novembre 1990 et a porté sur l'amélioration de l'accès des femmes rurales aux services financiers. Elle a regroupé 26 participants provenant de banques commerciales, de ministères, de la Banque mondiale, du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, de la Banque interaméricaine de développement et de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW). Dix-neuf pays y étaient représentés.

La Consultation régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenue à San José (Costa Rica) du 17 au 22 juin 1991. Elle a regroupé 92 participants provenant de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, d'institutions financières,

d'organisations internationales (notamment de l'Institution interaméricaine de coopération agricole, hôte de la Consultation, du Centre commercial international, de l'UNIFEM, de l'INSTRAW, de l'OIT, de l'UNICEF et du PNUD) et des directeurs et participants de projets du FIDA. Vingt-trois pays y étaient représentés. Cette consultation, comme ce sera le cas pour celles qui sont prévues pour l'Afrique francophone et l'Asie, avait une thématique plus large en ce sens qu'on y demandait de repérer les contraintes socioculturelles et institutionnelles qui freinent la promotion économique et sociale des femmes, et d'explorer les moyens de répondre aux besoins des femmes rurales en ressources économiques, en services techniques et financiers et en appui organisationnel et commercial tant pour leurs activités agricoles que pour leurs activités extra-agricoles.

La Consultation régionale pour l'Afrique subsaharienne se tiendra à Dakar (Sénégal) en juillet 1991, alors que celle pour l'Asie et le Pacifique se déroulera à Kuala Lumpur (Malaisie) en septembre 1991.

En octobre 1991, une Consultation internationale de représentants de toutes les régions fera la synthèse des recommandations des consultations régionales qu'elle intégrera dans une série de schémas d'action. Les schémas énonceront des propositions précises de nouvelles politiques et d'actions concrètes qui, conduites par les gouvernements, les institutions et les organismes internationaux, pourront avoir d'importantes répercussions favorables sur la capacité de production et la condition des femmes rurales. La dernière section du document présente un avant-projet de schéma d'action fondé sur les recommandations des deux premières consultations régionales. Ce texte sera développé et affiné lors des deux prochaines consultations régionales et de la Consultation internationale.

L'expérience montre, cependant, que des résolutions et des schémas d'action ne suffisent pas à eux seuls pour déclencher le type d'action globale visant à favoriser de façon efficace la promotion économique et sociale des femmes rurales. Il faut ajouter à ces plans d'action une volonté et une impulsion politiques pour qu'ils deviennent véritablement opérants. C'est dire combien le FIDA s'est réjoui lorsqu'un groupe d'épouses de chefs d'Etat a pris l'importante initiative de soutenir publiquement la promotion économique de la femme rurale, et d'exprimer un engagement politique au service de cette cause.

Une initiative d'épouses de chef d'Etat: un Sommet sur la promotion économique des femmes rurales

Un groupe d'épouses de chef d'Etat provenant de toutes les parties du monde a pris l'initiative d'attirer l'attention de la communauté mondiale sur les besoins économiques et le potentiel inexploité des femmes rurales en demandant au FIDA de convoquer le 25 février 1992

à Bruxelles, sous le haut patronage de Sa Majesté la reine Fabiola de Belgique, un Sommet sur la promotion économique de la femme rurale.

Le Sommet mettra en lumière tout ce dont les femmes rurales pauvres sont capables lorsqu'on leur procure les ressources nécessaires pour tirer pleinement parti de leur expérience et de leur énergie dans la conduite de leurs entreprises agricoles et extra-agricoles. Pour l'analyse de ces questions, le Sommet pourra s'inspirer des délibérations et recommandations faites lors des Consultations régionales du FIDA.

Le Sommet permettra tant aux épouses de chef d'Etat qu'à d'autres personnalités éminentes d'exprimer dans une Déclaration leur résolution à oeuvrer pour la promotion économique des femmes rurales.

Enfin, le Sommet constituera une enceinte internationale idéale au cours de laquelle sera énoncé le schéma d'action qui bénéficiera ainsi de l'attention du monde entier, facteur indispensable pour mobiliser un suivi national et international efficace.

Le suivi

La Déclaration et le schéma d'action décrèteront des mesures de suivi aux échelons local, national et international.

La Déclaration aidera à fixer les priorités du processus de promotion économique de la femme rurale et proclamera la volonté de femmes et d'hommes éminents à s'employer à mettre en oeuvre des actions destinées à alléger les contraintes au progrès économique et social des femmes rurales.

Le schéma d'action fournira des recommandations et des objectifs en vue de l'établissement de politiques gouvernementales, de programmes institutionnels et de processus de conception, d'exécution et de suivi des projets, permettant de maîtriser le double handicap de la discrimination sexuelle et de la pauvreté qui freine l'accès des femmes pauvres aux ressources productives. Ce schéma d'action fournira des recommandations précises susceptibles d'aider les gouvernements à fixer des objectifs pour leurs propres ministères, pour les organisations non gouvernementales, pour les institutions financières et de formation et pour les projets de développement; il devra néanmoins être adapté au contexte social et culturel de chaque pays et région. Il s'agira là d'une activité de suivi d'une importance cruciale. En outre, les tâches consistant à fixer des objectifs et des plans d'action locaux et nationaux et à en suivre la réalisation peuvent constituer une étape décisive dans le processus plus large de mobilisation pour le bien-être de la femme rurale.

Pour sa part, le Fonds international de développement agricole, en collaboration avec d'autres institutions du système des Nations Unies, continuera à travailler en collaboration étroite avec ses Etats Membres, avec des institutions privées et para-étatiques, avec des organisations non gouvernementales et, par-dessus tout, avec les femmes pauvres elles-mêmes en vue de l'application de la Déclaration et du Schéma d'action de Bruxelles.

Une action concertée pour la promotion économique de la femme rurale au cours de la décennie quatre-vingt-dix peut engendrer des progrès significatifs et mesurables en ce qui concerne l'accroissement de la sécurité alimentaire familiale et nationale, la réduction de la sous-nutrition et la réduction de la pauvreté. Le FIDA est très heureux qu'autant de gouvernements, d'institutions et de personnalités, dont un grand nombre d'épouses de chef d'Etat, aient adhéré à cet effort avec autant d'enthousiasme.

L'IMPERATIF:

POURQUOI FAVORISER LA PROMOTION ECONOMIQUE DE LA FEMME RURALE?

Extension et intensification de la pauvreté rurale

Même si beaucoup de pays en développement ont connu une croissance significative de la production nationale, de l'industrialisation et du commerce international au cours du dernier quart de siècle, la plupart ont cependant échoué dans leur tentative de mettre un frein à l'augmentation de la pauvreté rurale. Bien au contraire, la crise de la dette de la décennie quatre-vingts et la poursuite de politiques d'ajustement structurel destinées à rétablir la balance macro-économique et à assurer le règlement des dettes extérieures n'ont que trop souvent resserré l'étau qui enserre l'économie rurale pauvre. Les politiques d'austérité budgétaire se sont traduites par des amputations de services de vulgarisation et par une augmentation pour les familles du coût de l'éducation et de la santé, tandis que les politiques d'économie de devises ont entraîné une hausse des prix des intrants agricoles et des biens de consommation importés.

A mesure que les prix augmentaient, les salaires réels diminuaient, y compris ceux des hommes ruraux qui ont plus ou moins abandonné l'exploitation agricole, laissant leurs femmes se débrouiller avec l'économie ménagère rurale. Aujourd'hui les maris avec ou - et ceci de plus en plus - sans travail en ville envoient aux familles restées au village de moins en moins d'argent pour les besoins élémentaires du ménage et pour les intrants agricoles. A mesure que la crise s'approfondissait, la femme rurale pauvre devait imaginer de nouvelles stratégies de survie. La plupart ont assumé des responsabilités de plus en plus grandes en matière de production agricole et de source de revenus. Mais, trop souvent, les difficultés que la discrimination sexuelle impose à la femme dans l'accès aux ressources productives et à des intrants améliorés

**LA PROMOTION ECONOMIQUE
DE LA FEMME RURALE**

*** QUATRE CONSULTATIONS REGIONALES ***

Afrique anglophone et Proche-Orient

Novembre 1990

Amérique latine

Juin 1991

Afrique francophone

Juillet 1991

Asie et Pacifique

Septembre 1991

*** CONSULTATION INTERNATIONALE ***

Siège du FIDA, Rome, Italie

Octobre 1991

*** LE SOMMET ***

Bruxelles

25 février 1992

Une approche participative pour développer
une stratégie et un schéma d'action pour
la promotion économique des femmes rurales



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

LA PROMOTION ECONOMIQUE DE LA FEMME RURALE PAUVRE

APPROCHE PARTICIPATIVE A L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE ET D'UN SCHEMA D'ACTION

Le processus d'élaboration d'une stratégie et d'un schéma d'action pour favoriser la promotion économique de la femme rurale

Le Fonds international de développement agricole (FIDA), institution spécialisée des Nations Unies avec pour mission celle de combattre la pauvreté et la sous-nutrition en zones rurales par le développement de projets avec la collaboration et dans l'intérêt des pauvres ruraux et de leurs gouvernements, organise actuellement une série de consultations régionales dans le but d'élaborer une stratégie et un schéma d'action internationaux pour favoriser la promotion économique des femmes rurales.

Ces consultations regroupent des représentants de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, d'institutions financières, d'organismes internationaux et de projets de développement rural qui conjuguent tous l'expérience et la compétence dans les projets ciblant les femmes rurales. Le FIDA les a priés de concourir à l'élaboration d'une stratégie et d'un schéma d'action pour la promotion économique des femmes rurales, se référant particulièrement à la situation et aux besoins des femmes rurales pauvres. On attend de cette stratégie et de ce schéma qu'ils inspirent l'élaboration ultérieure de stratégies et de plans d'action régionaux, nationaux et institutionnels.

Le présent document, qui constitue la deuxième version d'un document en perpétuelle évolution, se compose de quatre parties. La première partie décrit le processus d'élaboration d'une stratégie et d'un schéma d'action par une série de consultations régionales, ainsi que par une initiative d'envergure politique d'un groupe d'épouses de chef d'Etat qui propose au FIDA d'organiser le 25 février 1992 à Bruxelles un Sommet sur la promotion économique des femmes rurales; la seconde expose les facteurs économiques et sociaux qui ont incité le FIDA et les Premières Dames à prendre ces initiatives; la troisième présente le cadre conceptuel et les principaux éléments de la stratégie en voie d'élaboration; quant à la quatrième partie, elle présente une version préliminaire du schéma d'action qui sera ensuite développée.

La première version du présent document a été abondamment discutée au siège du FIDA à Rome et par les participants à la Consultation régionale sur les femmes rurales en Amérique latine et dans les Caraïbes organisée au Costa Rica en juin 1991. La présente version

prend en compte ces contributions ainsi que celles émanant de la Consultation régionale pour l'Afrique anglophone et le Proche-Orient réunie à Chypre en novembre 1990.

Prendre appui sur des initiatives antérieures

Toute stratégie élaborée au nom des femmes rurales pauvres prend inévitablement appui sur les recherches et l'expérience des nombreuses personnes et organisations résolument engagées dans la promotion du rôle de la femme dans le développement. La présente version de la stratégie pour la promotion économique des femmes rurales puise dans un vaste fonds d'expertise notamment alimenté par les contributions d'experts régionaux et s'étaye sur les initiatives majeures de l'Organisation des Nations Unies, spécialement sur les initiatives liées à la Décennie des Nations Unies pour la femme 1975-1985 et aux Stratégies prospectives de Nairobi.

Le nombre élevé de conférences actuellement organisées sur le rôle de la femme dans le développement est un signe réjouissant de l'intérêt croissant porté par la communauté internationale au sort des femmes et des enfants. Le thème est abordé sous divers angles: le rôle de la femme dans la famille, dans la santé et dans la planification familiale, dans le processus décisionnel, dans la résolution de conflits, dans l'environnement et dans la lutte quotidienne contre la pauvreté.

Le Fonds international de développement agricole est convaincu que la fourniture aux pauvres d'une aide pour accroître leur productivité et leurs revenus est une condition essentielle pour la réalisation de progrès durables en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de santé publique et pour l'instauration d'une croissance économique équitable. Le FIDA estime que la promotion économique et la promotion sociale de la femme sont indissociables. Investir dans les rôles d'importance cruciale que les femmes jouent dans l'économie rurale, aussi bien au niveau de la production et qu'à celui du foyer, est nettement rentable en termes de sécurité alimentaire familiale et nationale, d'amélioration de l'état nutritionnel, de répartition de revenus et de croissance du PNB. Cet investissement est également producteur de dividendes sociales et politiques pour les femmes elles-mêmes, leur frayant ainsi une voie permettant une participation plus complète à la prise de décisions à la fois sur les plans familial, communautaire et national, et améliorant ainsi leur statut et leur condition.

Prendre appui sur l'expérience du FIDA

Sa focalisation sur les pauvres des campagnes a conduit le FIDA à effectuer une expertise pour cibler les franges de population les plus menacées par la pauvreté: habitants des régions enclines à la sécheresse; autochtones manquant d'infrastructures de base, de commodités sociales et de services publics; paysans sans terre ou

quasiment sans terre possédant peu d'expérience non agricole; réfugiés fuyant la guerre ou la sécheresse; rapatriés expulsés des pays où ils avaient cherché une existence meilleure; familles monoparentales, etc. Tous les groupes spécialement vulnérables à la pauvreté comptent, bien entendu, en leur sein une forte proportion de femmes, lesquelles, du fait même de leur sexe, subissent des contraintes particulières en matière d'accès aux ressources économiques et de disposition du produit de leur travail.

L'expérience du FIDA dans l'analyse des rôles économiques et des besoins spécifiques en ressources des femmes rurales pauvres a montré combien il était important d'impliquer directement les femmes rurales tant dans l'analyse de leur situation que dans la conception des projets. A ce dernier niveau, le FIDA se donne donc de plus en plus comme règle celle de demander à des groupements de femmes rurales pauvres l'identification de leurs propres priorités économiques, de mener des enquêtes pour documenter et analyser la répartition du travail et des revenus par sexe et de surveiller en permanence la participation des femmes pauvres aux activités de projets en réunissant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs des incidences de ces projets sur la condition des femmes. Le FIDA ne prétend pas pour autant avoir réponse à tout ni même être capable de poser correctement toutes les questions qui demandent à être creusées pour faire avancer la cause de l'équité entre les sexes dans la vie économique et sociale, et pour favoriser la promotion économique des femmes rurales pauvres. Aussi le FIDA a-t-il pris l'initiative de faire participer des experts régionaux et des représentations de communautés pauvres à un processus d'élucidation des problèmes pertinents et de développement d'actions destinées à amener un changement progressif. A cette fin, le FIDA a organisé une série de quatre consultations régionales qui seront couronnées par une Consultation internationale de synthèse.

Consultations régionales et internationales

La première consultation régionale, la Consultation régionale pour l'Afrique anglophone et le Proche-Orient, s'est tenue à Chypre du 19 au 30 novembre 1990 et a porté sur l'amélioration de l'accès des femmes rurales aux services financiers. Elle a regroupé 26 participants provenant de banques commerciales, de ministères, de la Banque mondiale, du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, de la Banque interaméricaine de développement et de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW). Dix-neuf pays y étaient représentés.

La Consultation régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenue à San José (Costa Rica) du 17 au 22 juin 1991. Elle a regroupé 92 participants provenant de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, d'institutions financières,

d'organisations internationales (notamment de l'Institution interaméricaine de coopération agricole, hôte de la Consultation, du Centre commercial international, de l'UNIFEM, de l'INSTRAW, de l'OIT, de l'UNICEF et du PNUD) et des directeurs et participants de projets du FIDA. Vingt-trois pays y étaient représentés. Cette consultation, comme ce sera le cas pour celles qui sont prévues pour l'Afrique francophone et l'Asie, avait une thématique plus large en ce sens qu'on y demandait de repérer les contraintes socioculturelles et institutionnelles qui freinent la promotion économique et sociale des femmes, et d'explorer les moyens de répondre aux besoins des femmes rurales en ressources économiques, en services techniques et financiers et en appui organisationnel et commercial tant pour leurs activités agricoles que pour leurs activités extra-agricoles.

La Consultation régionale pour l'Afrique subsaharienne se tiendra à Dakar (Sénégal) en juillet 1991, alors que celle pour l'Asie et le Pacifique se déroulera à Kuala Lumpur (Malaisie) en septembre 1991.

En octobre 1991, une Consultation internationale de représentants de toutes les régions fera la synthèse des recommandations des consultations régionales qu'elle intégrera dans une série de schémas d'action. Les schémas énonceront des propositions précises de nouvelles politiques et d'actions concrètes qui, conduites par les gouvernements, les institutions et les organismes internationaux, pourront avoir d'importantes répercussions favorables sur la capacité de production et la condition des femmes rurales. La dernière section du document présente un avant-projet de schéma d'action fondé sur les recommandations des deux premières consultations régionales. Ce texte sera développé et affiné lors des deux prochaines consultations régionales et de la Consultation internationale.

L'expérience montre, cependant, que des résolutions et des schémas d'action ne suffisent pas à eux seuls pour déclencher le type d'action globale visant à favoriser de façon efficace la promotion économique et sociale des femmes rurales. Il faut ajouter à ces plans d'action une volonté et une impulsion politiques pour qu'ils deviennent véritablement opérants. C'est dire combien le FIDA s'est réjoui lorsqu'un groupe d'épouses de chefs d'Etat a pris l'importante initiative de soutenir publiquement la promotion économique de la femme rurale, et d'exprimer un engagement politique au service de cette cause.

Une initiative d'épouses de chef d'Etat: un Sommet sur la promotion économique des femmes rurales

Un groupe d'épouses de chef d'Etat provenant de toutes les parties du monde a pris l'initiative d'attirer l'attention de la communauté mondiale sur les besoins économiques et le potentiel inexploité des femmes rurales en demandant au FIDA de convoquer le 25 février 1992

à Bruxelles, sous le haut patronage de Sa Majesté la reine Fabiola de Belgique, un Sommet sur la promotion économique de la femme rurale.

Le Sommet mettra en lumière tout ce dont les femmes rurales pauvres sont capables lorsqu'on leur procure les ressources nécessaires pour tirer pleinement parti de leur expérience et de leur énergie dans la conduite de leurs entreprises agricoles et extra-agricoles. Pour l'analyse de ces questions, le Sommet pourra s'inspirer des délibérations et recommandations faites lors des Consultations régionales du FIDA.

Le Sommet permettra tant aux épouses de chef d'Etat qu'à d'autres personnalités éminentes d'exprimer dans une Déclaration leur résolution à oeuvrer pour la promotion économique des femmes rurales.

Enfin, le Sommet constituera une enceinte internationale idéale au cours de laquelle sera énoncé le schéma d'action qui bénéficiera ainsi de l'attention du monde entier, facteur indispensable pour mobiliser un suivi national et international efficace.

Le suivi

La Déclaration et le schéma d'action décrèteront des mesures de suivi aux échelons local, national et international.

La Déclaration aidera à fixer les priorités du processus de promotion économique de la femme rurale et proclamera la volonté de femmes et d'hommes éminents à s'employer à mettre en oeuvre des actions destinées à alléger les contraintes au progrès économique et social des femmes rurales.

Le schéma d'action fournira des recommandations et des objectifs en vue de l'établissement de politiques gouvernementales, de programmes institutionnels et de processus de conception, d'exécution et de suivi des projets, permettant de maîtriser le double handicap de la discrimination sexuelle et de la pauvreté qui freine l'accès des femmes pauvres aux ressources productives. Ce schéma d'action fournira des recommandations précises susceptibles d'aider les gouvernements à fixer des objectifs pour leurs propres ministères, pour les organisations non gouvernementales, pour les institutions financières et de formation et pour les projets de développement; il devra néanmoins être adapté au contexte social et culturel de chaque pays et région. Il s'agira là d'une activité de suivi d'une importance cruciale. En outre, les tâches consistant à fixer des objectifs et des plans d'action locaux et nationaux et à en suivre la réalisation peuvent constituer une étape décisive dans le processus plus large de mobilisation pour le bien-être de la femme rurale.

prend en compte ces contributions ainsi que celles émanant de la Consultation régionale pour l'Afrique anglophone et le Proche-Orient réunie à Chypre en novembre 1990.

Prendre appui sur des initiatives antérieures

Toute stratégie élaborée au nom des femmes rurales pauvres prend inévitablement appui sur les recherches et l'expérience des nombreuses personnes et organisations résolument engagées dans la promotion du rôle de la femme dans le développement. La présente version de la stratégie pour la promotion économique des femmes rurales puise dans un vaste fonds d'expertise notamment alimenté par les contributions d'experts régionaux et s'étaye sur les initiatives majeures de l'Organisation des Nations Unies, spécialement sur les initiatives liées à la Décennie des Nations Unies pour la femme 1975-1985 et aux Stratégies prospectives de Nairobi.

Le nombre élevé de conférences actuellement organisées sur le rôle de la femme dans le développement est un signe réjouissant de l'intérêt croissant porté par la communauté internationale au sort des femmes et des enfants. Le thème est abordé sous divers angles: le rôle de la femme dans la famille, dans la santé et dans la planification familiale, dans le processus décisionnel, dans la résolution de conflits, dans l'environnement et dans la lutte quotidienne contre la pauvreté.

Le Fonds international de développement agricole est convaincu que la fourniture aux pauvres d'une aide pour accroître leur productivité et leurs revenus est une condition essentielle pour la réalisation de progrès durables en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de santé publique et pour l'instauration d'une croissance économique équitable. Le FIDA estime que la promotion économique et la promotion sociale de la femme sont indissociables. Investir dans les rôles d'importance cruciale que les femmes jouent dans l'économie rurale, aussi bien au niveau de la production et qu'à celui du foyer, est nettement rentable en termes de sécurité alimentaire familiale et nationale, d'amélioration de l'état nutritionnel, de répartition de revenus et de croissance du PNB. Cet investissement est également producteur de dividendes sociales et politiques pour les femmes elles-mêmes, leur frayant ainsi une voie permettant une participation plus complète à la prise de décisions à la fois sur les plans familial, communautaire et national, et améliorant ainsi leur statut et leur condition.

Prendre appui sur l'expérience du FIDA

Sa focalisation sur les pauvres des campagnes a conduit le FIDA à effectuer une expertise pour cibler les franges de population les plus menacées par la pauvreté: habitants des régions enclines à la sécheresse; autochtones manquant d'infrastructures de base, de commodités sociales et de services publics; paysans sans terre ou